

# IPEPS HUY-WAREMME



## ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

## CONDUCTEUR·TRICE DE POIDS LOURDS



Province  
de Liège



**LE·LA CONDUCTEUR·TRICE DE POIDS LOURDS** conduit un véhicule lourd (camion porteur, tracteur avec semi-remorque, camion-benne) sur de courtes ou de longues distances pour le transport et la livraison de marchandises ou de matériaux.

Le·la camionneur·euse prend les marchandises, les transporte, arrive à destination et se met à quai. Au préalable, il·elle aura déposé les documents au bureau et on lui aura indiqué l'endroit où se mettre à quai. Ensuite, on vient enlever les marchandises. En général, on compte le nombre de palettes mais le bon sera toujours signé sous réserve de déballage.

Le·La chauffeur·euse de poids lourds a le souci de respecter les règles de sécurité routière, le trajet ainsi que les horaires établis de manière à assurer la livraison des marchandises dans les délais prévus. Les aléas de la circulation routière induisent que bien souvent les entreprises essayent de trouver des chauffeur·euse·s très expérimenté·e·s. Si la conduite occupe une large partie du temps de travail, les fonctions commerciales, techniques ou administratives prennent une importance croissante. Le·La chauffeur·euse est ainsi amené à contrôler la marchandise et à gérer les documents de transport. Il·Elle veille également à l'entretien de son véhicule.

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé·e de 18 ans minimum ;
- Être titulaire du Certificat du 2<sup>e</sup> degré de l'enseignement secondaire (CE2D), du Certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI) ou satisfaire à un test d'admission en français.

### CONDITIONS PARTICULIÈRES

Être titulaire :

- du permis de conduire B ;
- d'une attestation d'aptitude médicale à la conduite.

### FINALITÉS DE LA SECTION

La section vise à permettre à l'étudiant·e, dans le respect du RGIE et du code du bien-être au travail :

- de conduire, sur la voie publique, en toute responsabilité et en toute autonomie, un véhicule routier de masse et d'encombrement importants avec ou sans remorque, destiné au transport de marchandises ;
- de remplir les documents administratifs ;
- de déterminer un itinéraire ;
- de livrer au destinataire, en toute sécurité et dans les délais donnés, le produit qui lui a été initialement confié ;
- d'assurer la maintenance de premier niveau du véhicule ;
- de charger, d'arrimer et de décharger la marchandise ;
- de manipuler des équipements ou des engins de manutention ;
- d'échanger des informations à caractère général et technique et, le cas échéant, utiliser des notions de base d'une langue étrangère pour remplir sa mission ;
- de respecter toutes les législations et réglementations en vigueur concernant le transport de marchandises.

En outre, la section prépare l'étudiant·e à l'examen pour l'obtention du Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) pour le groupe C.

## TITRE DÉLIVRÉ À L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat de qualification de conducteur·trice de poids lourds correspondant au certificat de qualification de conducteur·trice poids lourds délivré par l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

### DURÉE

1040 périodes.

Une période représente 50 minutes de cours réellement suivies.

### HORAIRE DES COURS

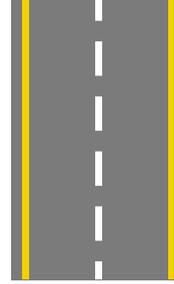
De jour.

### DROIT D'INSCRIPTION

Suivant la réglementation en vigueur, proportionnel au nombre de périodes de cours suivies.



COURS	PÉRIODES
Transport routier : tachygraphe et temps de conduite	20
Transport routier : accidents et prévention	40
Conducteur·trice de poids lourds : technologie du métier	80
Conducteur·trice de poids lourds : économie appliquée	40
Conducteur·trice de poids lourds : réglementation et législation du transport	60
Conducteur·trice de poids lourds : chargement, arrimage et déchargement de marchandises	40
Conducteur·trice de poids lourds : transport ADR	40
Activités professionnelles d'apprentissage : conduite de véhicules de la catégorie C	400/400
<b>EN PREMIÈRE LANGUE ÉTRANGÈRE</b>	
Initiation à la langue néerlandaise en situation - UE1	40
Initiation à la langue néerlandaise en situation - UE2	40
<b>OU</b>	
Initiation à la langue allemande en situation - UE1	40
Initiation à la langue allemande en situation - UE2	40
<b>EN SECONDE LANGUE ÉTRANGÈRE</b>	
Initiation à la langue anglaise en situation - UE1	40
Stage	160/20
Épreuve intégrée	40/10
<b>TOTAL DES PÉRIODES DE LA SECTION</b>	<b>1040</b>



## MODALITÉS DE CAPITALISATION



## CONDUCTEUR·TRICE DE POIDS LOURDS

Épreuve intégrée  
40/10 p.

Conducteur·trice de poids  
lourds : transport ADR  
40 p.

Stage  
160/20 p.

Activités professionnelles  
d'apprentissage : conduite de  
véhicules de la catégorie C  
400/400 p.

Conducteur·trice de poids  
lourds : réglementation et  
législation du transport  
60 p.

Transport routier :  
tachygraphe et temps de  
conduite  
20 p.

Initiation à la langue  
en situation UE2  
40 p.

Conducteur·trice de poids  
lourds : chargement, arrimage  
et déchargement  
de marchandises  
40 p.

Conducteur·trice de poids  
lourds : économie appliquée  
40 p.

Initiation à la langue  
en situation UE1  
40 p.

Conducteur·trice de poids  
lourds : technologie du métier  
80 p.

Transport routier :  
accidents et prévention  
40 p.

Initiation à la langue  
anglaise en situation UE1  
40 p.

UE Déterminantes

Ou a tou·te·s une bonne  
raison de suivre une  
formation en  
promotion sociale !



## IPEPS HUY-WAREMME

Notre présent... Votre avenir !

### ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

📍 Quai de Compiègne 4 - 4500 HUY

☎ 04 279 37 37

✉ [pshuy@provincedeliege.be](mailto:pshuy@provincedeliege.be)

🌐 [www.ipepshuywaremme.be](http://www.ipepshuywaremme.be)

📘 @ipepshuywaremme

📷 @ipepshuywaremme

